



UD CGT des Hautes-Pyrénées - Comité CGT 65 Travailleurs précaires ou Privés d'emploi – Syndicat CGT 65 Remontées mécaniques – ESPO Culture Spectacle

Tarbes, le 8 mars 2021

La Ministre du Travail Elisabeth Borne a présenté la réforme de l'assurance chômage aux organisations syndicales et patronales. Malgré l'opposition unanime et unitaire des confédérations représentant les salariés, malgré la crise sanitaire et l'augmentation du chômage, le gouvernement déroule son plan sans écouter personne. Dès le 1er juillet 2021, il entend baisser les allocations de façon très importante, notamment pour les travailleurs les plus précaires : intérimaires, saisonniers, extra hôteliers, guides conférenciers, etc.

Pour faire semblant « d'équilibrer », un bonus-malus - modulation à la hausse ou à la baisse des cotisations patronales - serait mis en place... mais seulement en septembre 2022 ! Selon un indicateur « de retour à meilleure fortune », montrant une baisse du chômage, deux autres mesures violentes pourraient entrer en vigueur de façon « automatique ». D'abord, la hausse du seuil d'accès aux allocations : de 4 à 6 mois travaillés au cours des 24 derniers mois hors période de pandémie. Ensuite, la dégressivité pour les cadres : au 9ème mois au lieu du 7ème mois de chômage comme prévu initialement dans le projet de réforme.

Malgré son isolement face à tous les syndicats et aux critiques – même au sein des organisations patronales - le gouvernement passe en force sa réforme dès cet été, en totale déconnexion avec la réalité des travailleuses et travailleurs précaires ou privés d'emploi. Un décret confirmant les intentions du gouvernement doit être publié le 1er avril 2021.

Pour la CGT, le combat contre cette réforme continue. Nous considérons que la décision, obtenue du Conseil d'État en novembre 2020 et qui a annulé la réforme du mode de calcul de l'indemnisation journalière et donc de l'allocation, n'est pas respectée : nous allons étudier de nouveaux recours.

L'UD CGT des Hautes-Pyrénées, le Comité CGT 65 des Travailleurs précaires ou privés d'emploi, la CGT 65 des remontées mécaniques et ESPO Culture Spectacle continueront à informer les travailleurs précaires ou privés d'emploi. Elles poursuivront leurs actions unitaires pour rétablir a minima les droits perdus et obtenir un emploi et une protection sociale pour toutes et tous.